VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 36
CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE

Ne prennent pas part au vote de la délibération n° 36 : Madame Marion CANALES en tant que membre du Conseil d'Administration d'Entreprise Job Agglo Madame Valérie BERNARD et Messieurs Simon POURRET et Philippe BOHELAY en tant que membres du Conseil d'Administration de PUBLIC INFO

Par délibération du 09 février 2018, le Conseil municipal a approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la programmation 2018 du Contrat de Ville.
Ainsi, 99 projets ont été approuvés pour un montant total de subventions accordées de 542 500 €.

Les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations au titre de l'appel à projet 2018 ont fait l'objet d'une étude partagée entre les services de la Ville permettant d'échanger sur la pertinence des actions présentées (en lien avec le champ de chaque direction), et notamment de faire le point sur la mobilisation des crédits de droit commun. Enfin, l'instruction de ces demandes de subvention a été conduite de manière concertée en interne de la Ville avec les différents Adjoints concernés.

Parallèlement, l'instruction a été conduite en externe avec les services de l'État, de la Métropole et du Conseil Départemental, notamment à travers la mise en place de comités thématiques qui ont permis une étude collégiale des dossiers. Cette démarche a permis la formulation d'un avis technique consolidé sur les dossiers, en appui des arbitrages qui ont été pris par la Municipalité.

Comme indiqué lors du Conseil Municipal du 09 février dernier, plusieurs actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville.
Ainsi, à l'issue de cette instruction, 7 projets sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de 57 500 €. La présentation synthétique des dossiers ainsi que l'analyse complète de la programmation 2018 sont jointes en annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :

- d'approuver le soutien des projets présentés au titre de la programmation 2018 du Contrat de Ville, notamment la fixation du montant des subventions à verser aux porteurs de projets retenus, comme exposé dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux porteurs de projets concernés.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 AVR. 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI

Programmation complémentaire Contrat de Ville 2018

Thématique Accès au droit

Porteur de l'action	*Intitulé du Projet*	Description rapide de l'action	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Action Nouvelle Reconduite	Coût prévisionnel de l'action	Subvention ville demandée	Subvention ville envisagée
CIDFF	"Citoyenneté et justice"	Intervention auprès des jeunes (collège, lycée, ML...) avec l'appui d'une exposition et d'un quizz bâtis par le CIDFF, sur les conduites déviantes et délinquantes, en abordant les questions de droits et devoirs	Quartiers de Clermont-Ferrand	200 jeunes de 14 à 25 ans	N	**5 250 €**	**2 500 €**	**2 000 €**
CREFAD Auvergne	"Accompagner les conseils citoyens vers leur autonomie"	Accompagner les conseils citoyens : animer une assemblée unique, assurer la gestion et le fonctionnement quotidien, rendre effective la participation aux instances .	Tous QPV	Quartiers de Clermont-Ferrand	N	**35 200 €**	**18 000 €**	**13 000 €**
Public Info	"Pôle de Services Publics de proximité - MSAP de la Gauthière"	Rapprocher les services publics (et privés) des habitants du quartier nord et de l'agglomération : permanences diverses (mission locale, CPAM, bailleurs, juristes, etc...)	La Gauthière	Habitants issus des QPV	R	**69 000 €**	**24 000 €**	**24 000 €**

Thématique Loisirs/Citoyenneté/Vivre ensemble

Appuy Créateurs	"Un micro, des voix"	Ouvrir un espace d'expression citoyen à travers une pratique radiophonique en sensibilisant le public.	Saint-Jacques	Public féminin des QPV	N	**25 836 €**	**2 476 €**	**2 000 €**

Thématique Sport

Flamengo	"Le sport, facteur vital d'inclusion sociale"	Développer le lien social, lutter contre la délinquance par le biais d'actions sportives. Volonté de mettre en place des ateliers dans les écoles primaires des Vergnes ainsi qu'une classe de Futsal dans les collèges La Charme et G. Philippe	Les Vergnes	Jeunes issus des quartiers Nord	R	**13 300 €**	**3 500 €**	**1 500 €**

Thématique Santé

Association Unis-Cité	"Ré'Pairs Santé"	Mobiliser 8 jeunes volontaires en service civique sur des actions d'éducation à la santé, au bien-être, prévention des comportements à risque.	Tous QPV	Jeunes des QPV	N	**8 000 €**	**2 500 €**	**2 500 €**
Association Unis-Cité	"Lancement du programme de service civique de Clermont-Ferrand : accès à la culture, cohésion sociale et prévention santé"	Mobiliser 24 volontaires en service civique sur un programme d'éducation à la santé, valorisation des territoires et de la culture des QPV, soutien aux jeunes.	Tous QPV	Jeunes des QPV	N	**72 000 €**	**53 000 €**	**12 500 €**

Contrat de Ville

Analyse complète de la Programmation 2018

Conseil Municipal du 30 mars 2018

Rappel du contexte

- 21 février 2014 - Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Sociale
- 21 décembre 2016 - Signature du Contrat de Ville de l'agglomération Clermontoise
- 17 février 2017 – Délibération du Conseil Municipal des subventions Contrat de Ville

Le contrat de ville est fondé sur 4 piliers thématiques :

- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi
- La Gouvernance du Contrat de Ville

Et sur quatre priorités transversales :

- Jeunesse
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Lutte contre les discriminations
- Valeurs de la République et citoyenneté

Des critères d'évaluation des projets

- L'opportunité et l'intérêt du projet au regard du Contrat de Ville (analyse des constats, des objectifs et des publics visés, et prise en compte des axes transversaux)
- Le lien avec le territoire et avec les projets existants (manière dont le réseau partenarial est mobilisé dans le projet et place accordée aux habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action)
- L'efficacité du projet (analyse du rapport entre l'objectif et les modalités de l'action
- La cohérence budgétaire et les autres financements mobilisés (hors crédits spécifiques Politique de la Ville)

Préambule

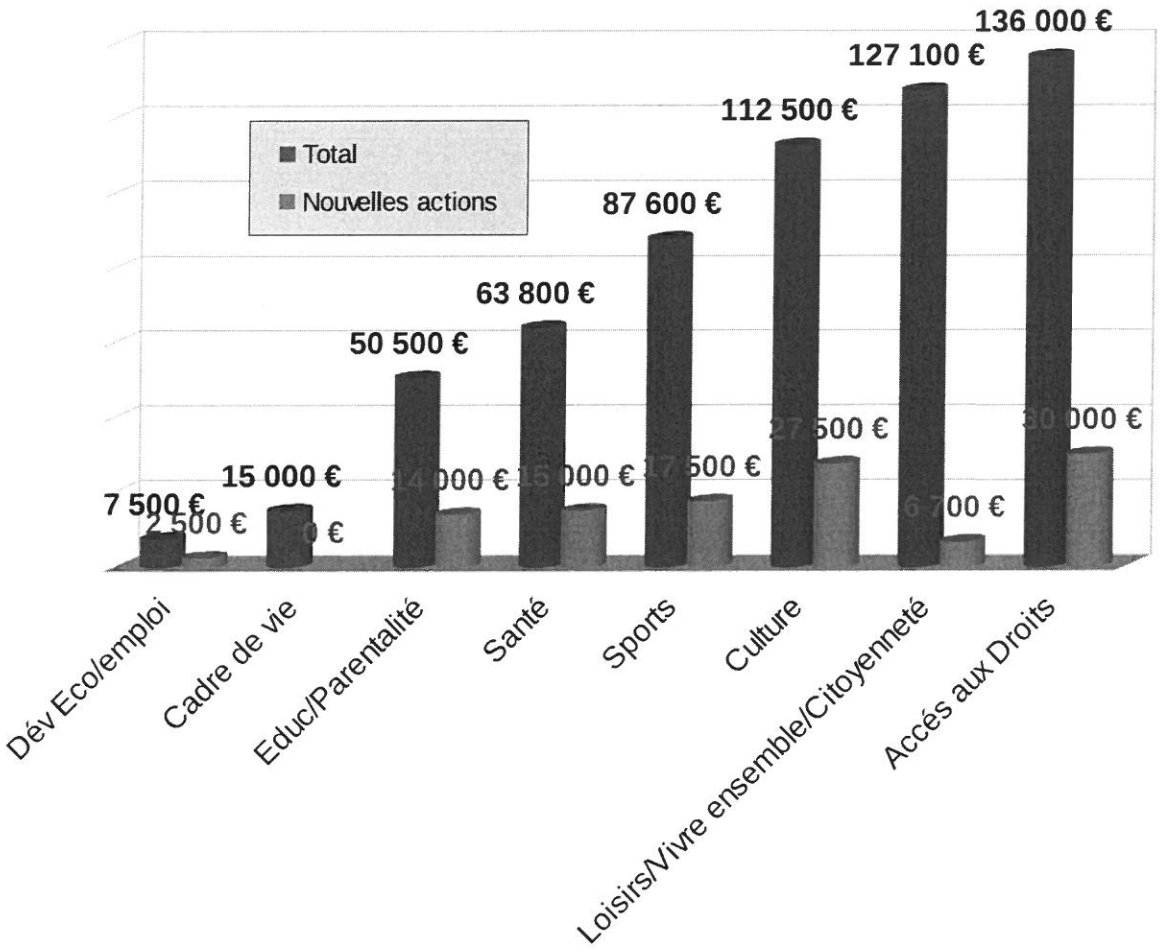
Par délibération du Conseil Municipal du 09 février 2018, les élus ont approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la première partie de la programmation 2018 du Contrat de Ville. 99 projets ont été retenus pour un montant total de subventions accordées de 542 500 €.

Comme indiqué lors de ce Conseil Municipal, 21 actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville. A l'issue de cette instruction, 7 projets sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de 57 500 €.

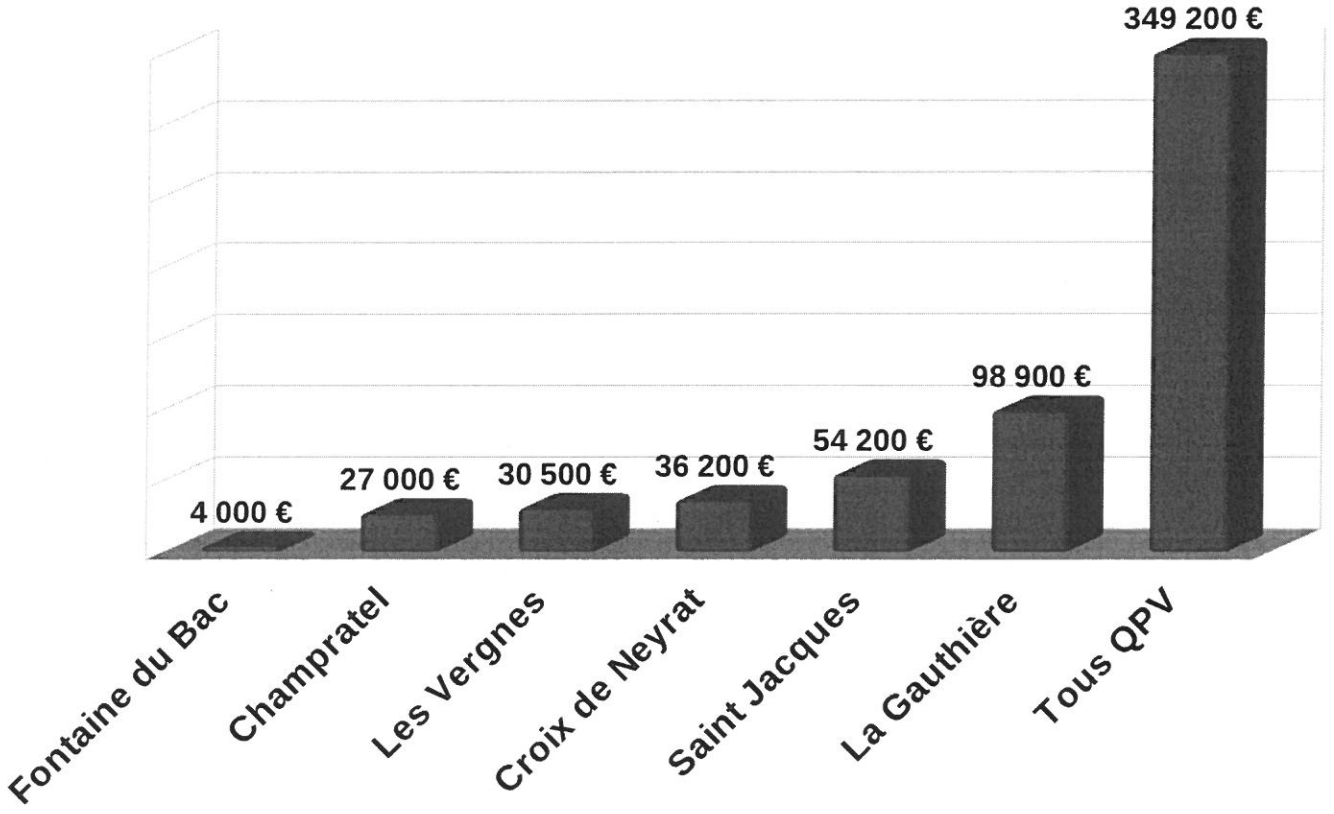
Pour rappel, 184 actions déposés par 124 porteurs de projets ont été ainsi examinées par les services et les autres financeurs du Contrat de Ville (État, Conseil Départemental et Clermont Auvergne Métropole).
120 actions ont sollicité un financement Ville représentant 91 porteurs de projets différents, pour un montant total de 860 816 €. 37 % des projets portent sur de nouvelles actions., 22 % des porteurs de projets intègrent pour la première fois la programmation du Contrat de Ville.

L'analyse complète de la programmation 2018 réalisée dans ce document, issue de l'Appel à Projet effectué lors du dernier trimestre 2017, est basée sur l'étude de 107 projets dont 7 sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant de subventions envisagées de 57 500 €, portant ainsi le montant total des subventions pour la Programmation 2017 du Contrat de Ville à 600 000 € .

Répartition des financements par thématique

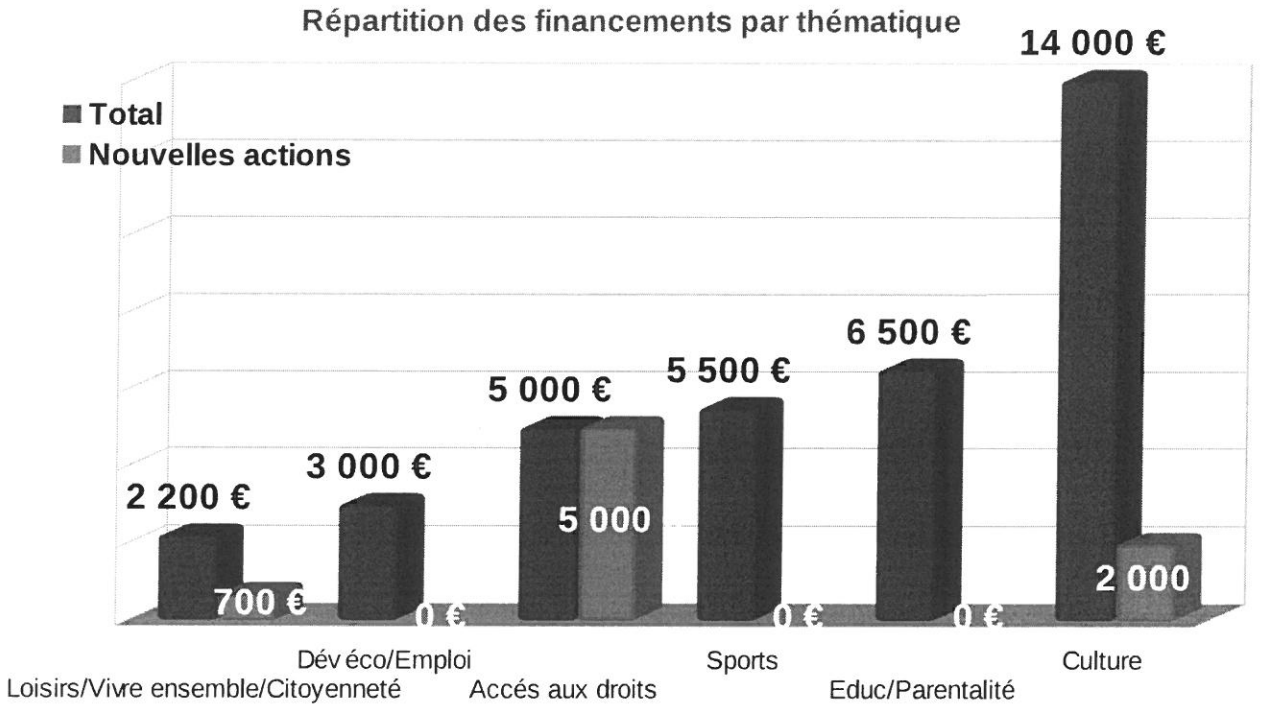


Répartition des financements par QPV

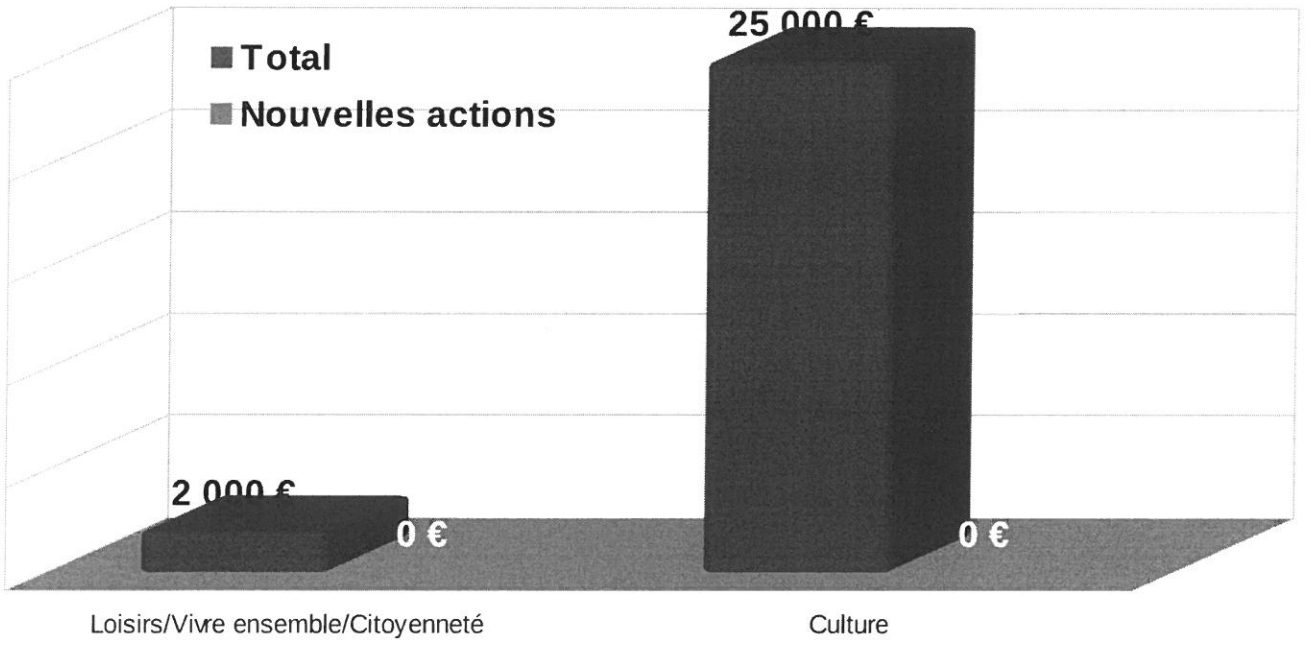


Focus par Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

Croix de Neyrat

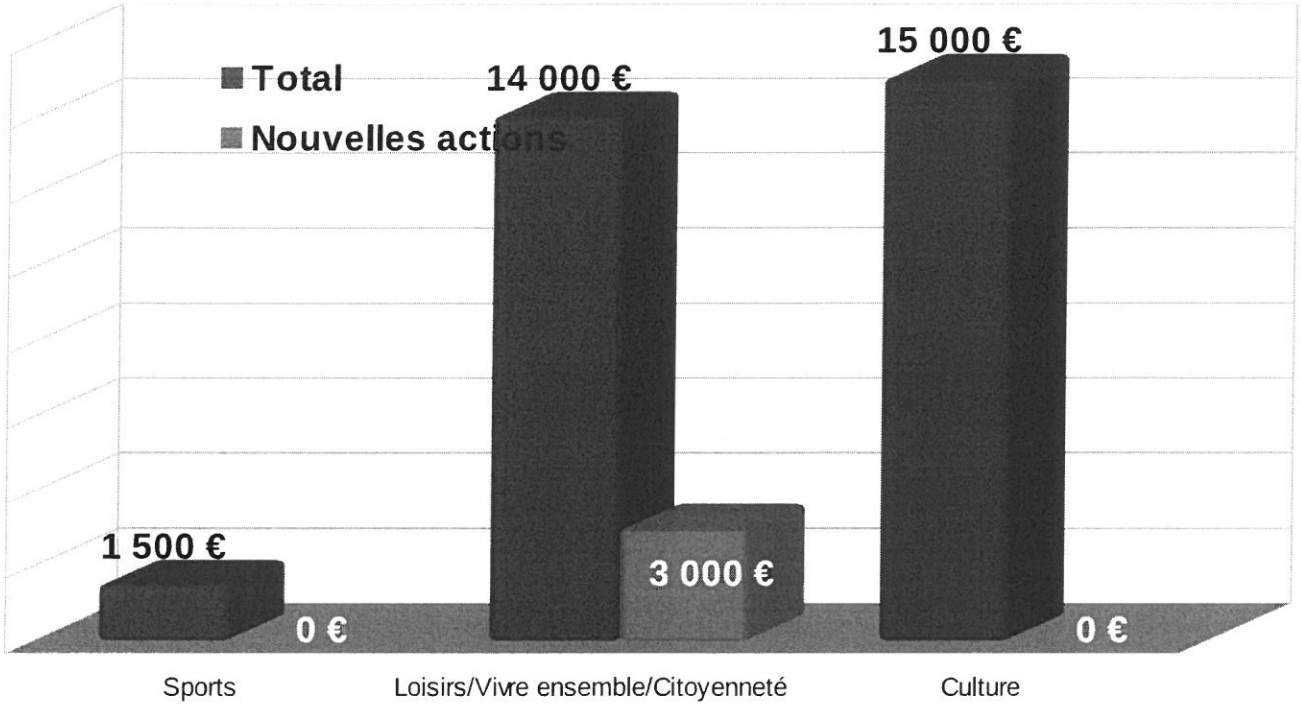


Champratel



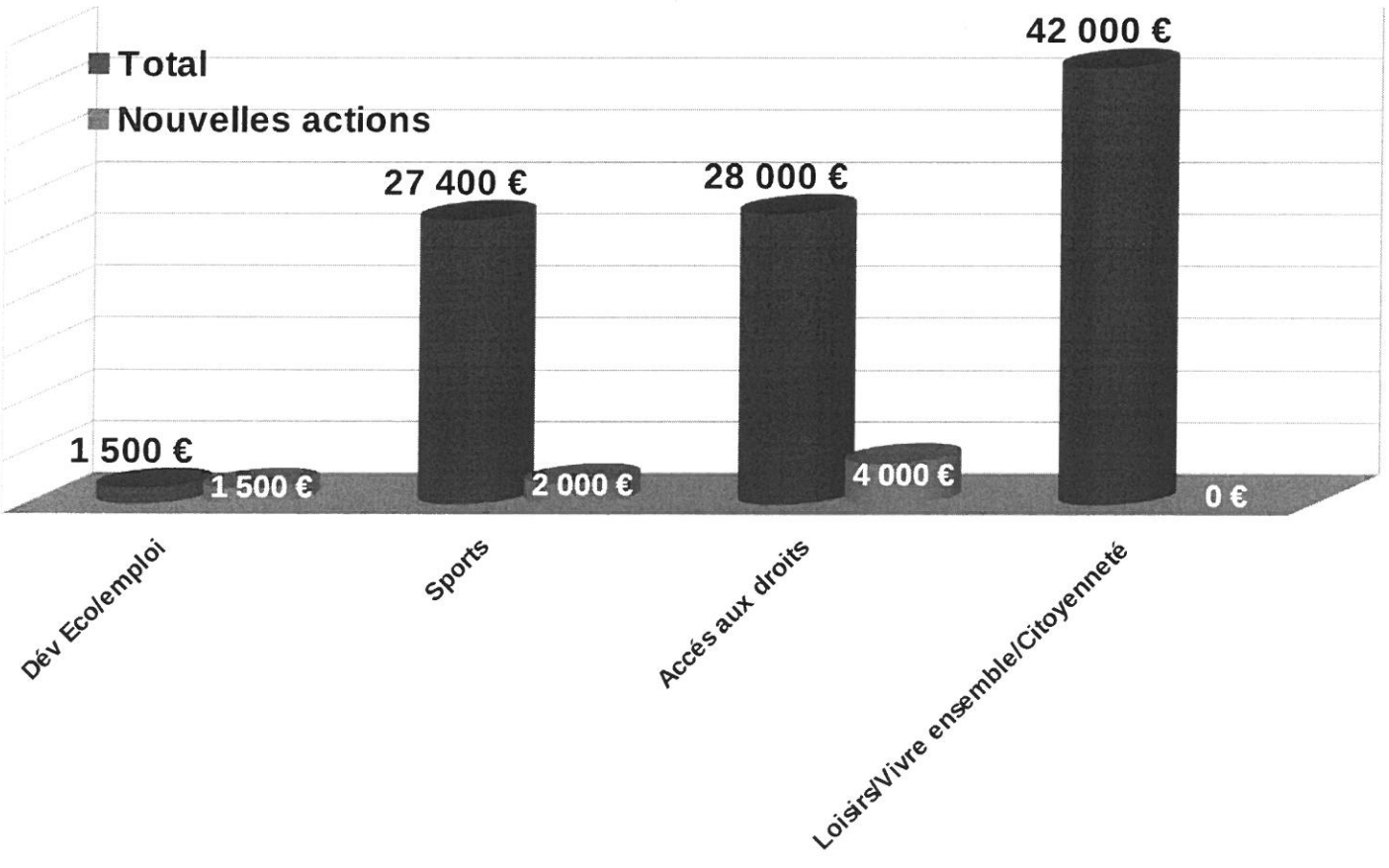
Les Vergnes

Répartition des financements par thématique



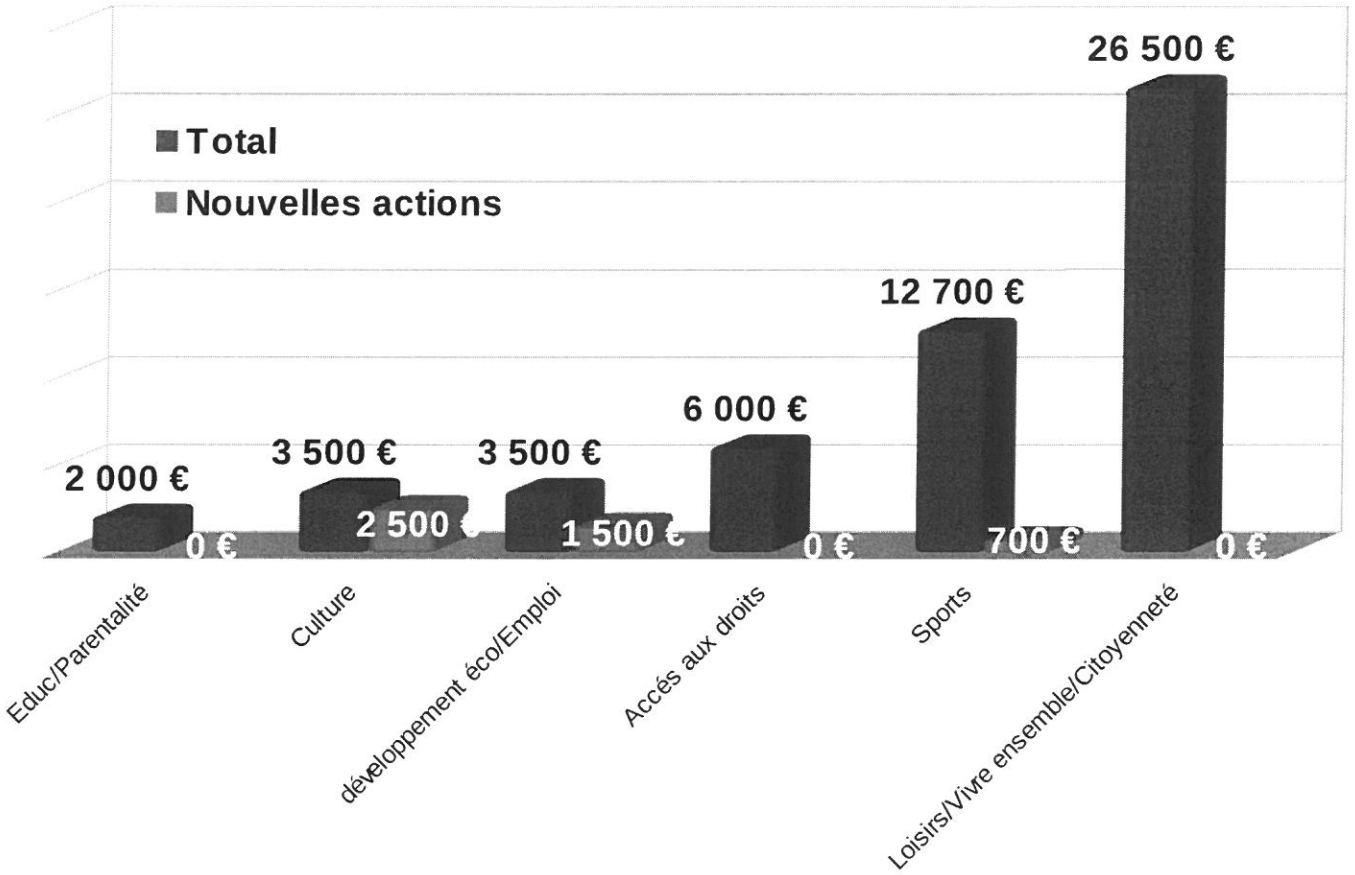
La Gauthière

Répartition des financements par thématique



Saint Jacques

Répartition financière par thématique



Fontaine-du-Bac

Répartition financière par thématique

